



**Commune de
WOLUWE-SAINT-LAMBERT**

Avenue Paul Hymans 2
1200 Bruxelles

Tél : 02.761.27.11

Fax : 02.772.25.67

www.woluwe1200.be
info.com@woluwe1200.be

Monsieur Mohamed AZOUZI

Via le formulaire de réponse du site transparencia.be

Woluwe-Saint-Lambert, le 30. 10. 2020

Votre courriel du 20/10/2020		Vos réf.	Votre correspondant : Marjorie Desmarests, Chef de division	Nos réf. PA/MD/ 0004	Contact : Tél. : 02/761.29.01 publicite.openbaarheid@woluwe1200.be
---------------------------------	--	----------	---	----------------------------	--

Monsieur,

Objet : Publicité de l'administration – Liste des horodateurs.

Nous faisons suite à votre courriel du 20 octobre 2020 par lequel vous demandez la liste de tous les horodateurs payants sur le territoire de la commune de Woluwe-Saint-Lambert.

Nous nous étonnons de cette demande dans la mesure où il y a déjà été accédé par courriel du 5 octobre 2020, transmis par courriel du même jour.

Nous attirons également votre attention sur le fait qu'en application de l'article 18§2 des décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019 de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises, une demande d'accès à un document administratif par courriel n'est pas recevable si elle ne mentionne pas le nom et l'adresse du demandeur et qu'un document d'identité n'y est pas joint.

Le respect de ces conditions protège les citoyens, y compris vous-même, contre toute usurpation d'identité.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le Secrétaire communal,

Patrick LAMBERT

Le Bourgmestre,

Olivier MAINGAIN